

Aux représentants des médias

Berne, le 10 février 2019

Communiqué de presse sur les votations concernant la révision partielle de la loi sur l'énergie dans le canton de Berne

Occasion manquée

Les citoyennes et les citoyens du canton de Berne ont rejeté la révision partielle de la loi sur l'énergie. Cette décision est regrettable et isole le canton de Berne, qui reste ainsi à l'ère des énergies fossiles au lieu de saisir sa chance et de rejoindre activement la tendance globale en faveur de la transition énergétique. La Stratégie énergétique 2050 et l'Accord de Paris sur le climat sont incontournables. Tôt ou tard, le canton de Berne devra lui aussi s'y faire.

Après une campagne de votation intensive souvent menée par les opposants d'une manière déconnectée de la réalité, le canton de Berne a rejeté la révision partielle des lois sur l'énergie et a ainsi laissé passer une chance importante. La tendance globale confirmée en 2017 par la population suisse avec l'approbation de la Stratégie énergétique 2050 est inéluctable. Les modèles de prescriptions énergétiques des cantons MoPEC montrent comment mettre cette politique en œuvre dans les cantons. Avec Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Vaud, Obwald et Lucerne, cinq cantons se sont déjà engagés dans cette voie et sont prêts à façonner activement l'avenir.

L'objectif premier des MoPEC est d'harmoniser les prescriptions cantonales en matière d'énergie et de construction. L'implémentation de dispositions uniformes dans toute la Suisse offre à la branche la sécurité nécessaire en matière de planification et crée par conséquent un climat d'investissement fiable pour la rénovation des logements, des bâtiments commerciaux et des chauffages, ce qui est urgent si la Suisse doit effectivement assurer son approvisionnement en chaleur à long terme sur la base d'énergies renouvelables et réduire sa grande dépendance vis-à-vis des sources d'énergies fossiles et donc de l'étranger. La sécurité de l'approvisionnement ne peut fonctionner que sur la base d'une production d'énergie indigène et renouvelable.

Le canton de Berne voit les choses autrement. «Nous regrettons cette décision et la considérons comme une opportunité manquée. Les propriétaires et les locataires ne pourront pas en profiter à long terme», indique Stefan Batzli, directeur de l'AEE SUISSE.

Contact:

Stefan Batzli

Directeur de l'AEE SUISSE

stefan.batzli@aeesuisse.ch

079 420 46 66

AEE SUISSE

En tant qu'organisation faîtière de l'économie des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, l'AEE SUISSE défend les intérêts de 22 associations professionnelles et 15'000 entreprises et producteurs d'électricité des domaines de l'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique. Son but est d'informer le public et les décideurs, de les sensibiliser à une politique durable de l'énergie et de participer activement à la mise en place des conditions économiques et de politique énergétique, tant au niveau national que régional.